

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 mai 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 902)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 1579

présenté par

M. Diard, M. Vialay, M. Parigi, M. Pierre-Henri Dumont, Mme Bassire, M. Bony, M. Leclerc et  
M. de Ganay

-----

**ARTICLE 11 QUATER**

À l'alinéa 2, après le mot :

« respect »,

insérer les mots :

« du bien être animal et ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les Français cherchent de plus en plus à connaître l'origine de leurs repas, leurs qualités nutritionnelles et leurs condition d'élaboration et de production. Parmi elles, le respect du bien-être animal occupe une part importante.

L'objectif d'information de cet article est louable, mais il est regrettable qu'il ne prenne pas en compte ces questions d'information sur le bien-être animal. Cet amendement vient donc le compléter en demandant d'inclure le bien-être animal à ce dispositif.